



## Réunion dédiée équipes de la politique de la ville – Jeudi 6 février 2020 à Villepinte

Présent.es :

AZZANO Nadège, collaboratrice service prévention-citoyenneté, Tremblay-en-France  
DELLAS Alexandra, déléguée du préfet, Préfecture de la Seine-Saint-Denis  
DOLCE Gaïtan, coordonnateur CLSPD, Tremblay-en-France  
GOUZI Juliette, coordinatrice de la politique de la ville, EPT Grand Paris Grand Est  
HUVELLE Christine, cheffe de projet politique de la ville, Neuilly-sur-Marne  
JEANNELLE Mélanie, cheffe de projet politique de la ville-référente territoriale Drancy, EPT Paris Terres d'Envol  
JOINET-GUILLOU Sandrine, responsable pôle politique de la ville, EPT Plaine Commune  
JOVENIAUX Louisa, chargée de mission politique de la ville, Rosny-sous-Bois  
JANDIA Alida, cheffe de projet politique de la ville-référente territoriale Tremblay-en-France, EPT Paris Terres d'Envol  
KITATNI Nadir, chef de projet politique de la ville-référent territorial Aulnay-sous-Bois, EPT Paris Terres d'Envol  
LARTAUD Pierre, chef de projet politique de la ville, Epinay-sur-Seine  
LE ROCH Pauline, cheffe de projet développement local, Clichy-sous-Bois  
NASSIF Ayatte, médiatrice du lien social et de la GUP, Villepinte  
PIERRON Véronique, cheffe de projet sensibilisation, Ressourcerie 2mains  
POVEDA Leandro, chargé de mission, Clichy-sous-Bois  
ROCHUT Muriel, cheffe de projet politique de la ville-référente territoriale Villepinte, EPT Paris Terres d'Envol  
VARAUT Etienne, chef de projet politique de la ville-référent territorial Bobigny, EPT Est Ensemble  
VELASCO Karim, chef de projet politique de la ville, Clichy-sous-Bois  
VICTOR Angélique, directrice politique de la ville – démarches quartiers, Villepinte  
ZEMANI Mourad, chef de projet développement local, Clichy-sous-Bois

### Équipe de Profession Banlieue

HAVAGE Vincent, directeur  
BARTHE Marine, stagiaire en charge des questions relatives à la participation citoyenne  
BENITAH Camille, chargée de mission volet emploi, insertion et développement économique  
MICOURAUD Elsa, chargée de la documentation, de la gestion de l'information et des questions de santé

## Introduction

Vincent Havage, directeur de Profession Banlieue depuis janvier 2020, présente les nouvelles arrivées dans l'équipe. Camille Benitah prend la suite de Nora Bellil sur le volet développement économique, emploi et insertion. Marine Barthe est chargée, en tant que stagiaire (janvier - juillet), des questions relatives à la participation citoyenne. Pierre Wingert, chef de projet sur le volet habitat et renouvellement urbain, a quitté ses fonctions le 7 février dernier et sera remplacé par Pauline Abrieu à compter du 24 février.

### 1. Fiche d'identité de la politique de la ville, EPT Paris Terres d'Envol

#### a. Présentation du territoire – Muriel Rochut

L'EPT Paris Terres d'Envol regroupe 8 villes (Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Drancy, Dugny, Sevran, Tremblay-en-France, Villepinte) pour 394 000 habitant.es dont 126 363 résident.es en quartier politique de la ville (QPV). Rattachée à l'EPT, l'équipe des 8 chef.fes de projet couvre l'ensemble du territoire, soit 14 quartiers prioritaires dont 8 bénéficient du NPNRU (5 PRIN ; 3 PRIR). Quant à l'organisation territoriale des services politique de la ville, une cheffe de projet est en charge du territoire Le Bourget/Dugny, cinq chef.fes de projet sont répartis sur les communes d'Aulnay-sous-Bois, Tremblay-en-France, Villepinte, Le Blanc Mesnil et Drancy, enfin, la ville de Sevran accueille deux chef.fes de projet.

L'EPT présente ensuite les outils qu'il partage avec les villes, les actions structurantes mises en œuvre à l'échelle de son territoire ainsi que les outils stratégiques à développer (pour plus d'informations, cf. powerpoint en pièce jointe).

L'EPT Paris Terres d'Envol sollicite Profession Banlieue pour **accompagner les chef.fes de projet sur le dispositif des Cités éducatives** (Sevran, Aulnay-sous-Bois), afin d'être davantage outillé.es, savoir comment se positionner et rencontrer d'autres professionnel.les en charge de ce dispositif.

>> Dans le cadre de son programme 2020, Profession Banlieue prévoit notamment d'organiser des actions sur les cités éducatives.

b. Le Fonds d'initiative associative (FIA) dans les villes de l'EPT

Par Alida Jandia et Mélanie Jeannelle

Le FIA, un outil de développement local à géométrie variable – l'expérience de l'EPT Paris Terres d'Envol

- Le FIA joue un rôle d'incubateur de projets qui concourt au soutien de la vie associative (structuration de jeunes associations). L'accompagnement des associations peut se faire sur trois ans, ce qui permet de travailler au renouvellement des projets et de les faire monter en charge pour qu'elles puissent par la suite bénéficier des subventions liées au contrat de ville ;
- Il permet d'élargir le périmètre et champ d'action des associations qui agissent initialement hors géographie prioritaire ;
- Il renforce le lien social dans les quartiers (projets autour de l'emploi, de la parentalité, etc.) ;
- Il permet, via le caractère assoupli de l'AAP FIA, de travailler différemment avec des associations qui ne présentent pas les critères permettant de candidater aux AAP PV ;
- Le portage associatif du FIA permet une certaine souplesse. L'association de gestion du FIA (et du FPH) est indépendante puisque l'EPT n'y possède aucun siège ;
- Le FIA finance des actions sur les quartiers de veille.

La présentation du FIA à Drancy et Tremblay-en-France ont permis d'amorcer des discussions avec l'ensemble des équipes politique de la ville de la Seine-Saint-Denis présentes, en ressortent plusieurs éléments.

Limites du FIA

- L'évolution des objectifs du dispositif :
  - Des professionnel.les pointent le fait que des projets du contrat de ville rebasculent dans le FIA, à la demande de l'État. Le FIA devenant presque une enveloppe de substitution au contrat de ville.
- L'ingénierie administrative :
  - Le FIA peut présenter certaines lourdeurs administratives pour les associations, mais aussi pour les professionnel.les. Cela, au regard de l'accompagnement qu'il nécessite et qui est variable en fonction des règlements des villes d'une part, et selon le type de portage du FIA (associatif ou par la ville) d'autre part. Ex : à Tremblay, l'association porteuse du FIA est accompagnée par le service vie associative tandis qu'à Épinay-sur-Seine, c'est la ville qui assure le portage.
  - Les modes de validation politique diffèrent en fonction des territoires. La majorité des professionnel.les passent par une délibération municipale et les commissions se réunissent généralement tous les trois mois, tandis que la commune d'Épinay-sur-Seine a établi une délibération cadre qui simplifie alors la démarche, une commission se tient alors tous les mois pour valider les projets.

Suites à ces échanges, Profession Banlieue propose de centraliser les informations sur les dispositifs du FIA en Seine-Saint-Denis ([lien questionnaire : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfyhLu7aYdE6FKyyOkgMtwvsKzUDG0nPe2HnA05zmE7buKnkw/viwwform?usp=pp\\_url](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfyhLu7aYdE6FKyyOkgMtwvsKzUDG0nPe2HnA05zmE7buKnkw/viwwform?usp=pp_url)).

Pistes de travail

- Le mode de gouvernance et le portage associatif du dispositif
- L'évaluation des actions FIA
- Modalités de suivi du FIA par les conseils citoyens
- La recherche de financements complémentaires/supplémentaires (CAF, CD93, bailleurs sociaux)
- Le circuit de validation administratif des subventions versées (délais de paiement)

Documents transmis aux équipes de la politique de la ville :

- Règlement FIA, Épinay-sur-Seine
- Fiche de demande FIA, Épinay-sur-Seine
- Fiche de bilan, Épinay-sur-Seine
- Charte du FIA Bobigny

**2. Valorisation d'une expérience sur l'EPT Paris Terres d'Envol**

La Ressourcerie 2mains – Véronique Pierron

La Ressourcerie 2mains, association agréée Atelier chantier d'insertion (ACI), emploie 30 salarié.es en insertion (contrats de 26h) et 6 salarié.es permanent.es (encadrant.es thématiques). Un chargé d'insertion travaille avec les communes, leurs partenaires emploi et insertion pour orienter au mieux les publics vers la ressourcerie. Historiquement implantée au Blanc-Mesnil, ses locaux sont désormais localisés à Aulnay-sous-Bois (entrepôt 1500 m2) mais elle agit à l'échelle de l'EPT (collecte sur l'ensemble des communes via marché public). La Ressourcerie collecte 1,9 tonne de déchets par jour et rencontre donc des problèmes de stockage. Ses liens avec les chef.fes de projet politique de la ville en proximité lui permette d'être plus proche des problématiques des quartiers. L'association développe alors des actions de sensibilisation au réemploi, avec les bailleurs sociaux notamment en lien avec les objectifs du contrat de ville (sensibilisation GUP). La question de l'adaptation de ce travail ressourcerie/villes à l'échelle de l'EPT se pose.

Bien que la Ressourcerie possède deux espaces de vente (Gare du Nord et Aulnay-sous-Bois), son modèle économique est contraint par son statut de SIAE.

Pistes de travail :

- Travail sur la visibilité des nouvelles structures qui s'implantent sur le territoire
- Les modèles de financement des structures comme la Ressourcerie (Structure d'insertion par l'activité économique - SIAE)
- Le déploiement et le changement d'échelles d'expériences positives du territoire

**3. Actualités PERR : signature, priorités ...**

EPT Paris Terres d'Envol :

Signature du PERR le 17 décembre 2019.

Pas d'informations à ce jour sur le montant supplémentaire alloué (> emploi insertion).

Axes : emploi, éducation, renouvellement urbain, accès aux droits et aux services publics.

Le développement de l'axe économique reste compliqué pour le territoire notamment pour susciter l'émergence de projets. L'EPT souhaite développer l'idée de parcours de la personne (le processus reste à définir).

EPT Est Ensemble :

Le PERR est passé en conseil territorial la semaine du 6 février. Suite au refus du président de l'EPT pour signer le PERR sans engagements financiers fermes, une enveloppe supplémentaire de 100 000 euros a été validée.

Axes : emploi, éducation, accès aux droits et aux services publics, cadre de vie et santé.

EPT Grand Paris Grand Est :

Signature du PERR le 6 novembre 2019. Des discussions sont en cours sur le montant de l'enveloppe complémentaire dédiées aux priorités fixées par l'État (décision le 7 février).

Axes : emploi, insertion et développement économique, éducation (sur 2 communes).

15 nouveaux objectifs viennent se substituer au volet économique du contrat de ville.

EPT Plaine Commune :

Pour faire suite aux négociations entre l'État et les villes, le PERR a été signé le 6 décembre 2019 et une enveloppe supplémentaire de 749 000 euros a été allouée au contrat de ville de Plaine Commune. Ce montant doit financer de nouveaux projets emploi et participer au rattrapage des 3 villes les moins dotées (Aubervilliers, Saint-Denis et Saint-Ouen).

Axes : éducation, emploi, accès aux droits et aux services publics, accompagnement des dynamiques territoriales par la culture et le lien social.

#### Piste de travail

Contrairement aux ambitions portées par la circulaire sur la prolongation des contrats de ville, les conseils citoyens n'ont pas été signataires des PERR. **Il pourrait être envisagé de définir les modalités de suivi du PERR par les conseils citoyens dans le cadre des actions de Profession Banlieue.**

#### **4. Autres**

Paris Terres d'Envol et Plaine Commune sollicitent Profession Banlieue sur l'accompagnement des EPT dans le pilotage du PRIJ.

*>> Dans le cadre de son programme d'actions 2020, PB envisage plusieurs actions sur le PRIJ.*

#### **5. Agenda**

Prochaine réunion dédiée aux équipes politique de la ville :

- Vendredi 3 avril de 9h00 à 12h30 dans les locaux de Profession Banlieue (15 rue Catulienne, 93200 Saint-Denis)
  - Présentation de la réforme territoriale en cours en la recontextualisant dans l'ensemble des relations entre les collectivités territoriales et l'Etat par Renaud Epstein, sociologue et maître de conférences en sciences politiques
  - Tour de table post-élection